

Image not found or type unknown



Démission pour travail à mi temps.

Par **ludo88500**, le **06/06/2009 à 16:08**

Bonjour, je vais être amené à démissionner de mon poste de comptable car l'ambiance au bureau est vraiment exécrationnelle. Je suis vraiment très mal dans ma peau via ce travail. Je viens de retrouver quelque chose en terme de travail et cela deviendra effectif une fois ma démission (et l'éventuel préavis) posée. Le seul hic, c'est qu'au départ, on me propose qu'un CDI en temps partiel...il deviendra à temps complet une fois que la conjoncture économique ira mieux. Ma question est la suivante : aurais-je droit à des aides pour compléter mon salaire, style le RSA? merci de vos réponses
Ludo

Par **ludo88500**, le **06/06/2009 à 16:55**

une autre question me vient à l'esprit : que vais je aussi toucher lors de ma démission? j'attends vos réponses pour mes questions avec impatience! un grand merci à toutes les personnes qui prennent le temps de répondre sur ce forum

Par **ludo88500**, le **06/06/2009 à 18:04**

je remonte mon post

Par **ludo88500**, le **06/06/2009 à 21:46**

Bon j'aurai peut être des réponses demain!rnrnen attendant bonne soirée

Par **Marion2**, le **06/06/2009 à 22:08**

Bonsoir ludo,rnrnJe vous rappelle que nous sommes samedi et que les bénévoles qui répondent sur le forum ont droit aussi de partir en week-end ou de passer le week-end en famille ou avec des amis.rnrnSoyez patient, lorsqu'un spécialiste du droit du travail lira votre message, il vous répondra.rnrnCordialement.

Par **ludo88500**, le **06/06/2009 à 22:10**

Merci Laure!